



## Sommaire

### Page 2 :

- Voirie, travaux...

### Page 3 :

- Vie de la commune, Solidarité

### Page 4 et 5 :

- A l'écoute des associations

### Page 6 :

- Urbanisme

### Page 7 :

- La Communauté de  
Communes communiqué

### Page 8 :

- Bilan des commissions

### Page 9 :

- Bilan des commissions

### Page 10 :

- Le coin du Patois  
- Dans mon Patois Nord Occitan  
- État civil

Crédit photo : Mairie / Archives

### Rédaction et photos :

Commission communication  
Impression  
sur papier 100 % recyclé

IMPRIMERIE JEANNE-D'ARC

132770

# le fil

JOURNAL MUNICIPAL de SAINT-JULIEN-CHAPTEUIL

## Le mot du maire

A trois mois des prochaines élections municipales, il me paraît utile avec les commissions, de rappeler dans ce bulletin l'action municipale telle qu'elle a été conduite par l'équipe en place, depuis mars 2008.

Les choix que nous avons faits et les opérations que nous avons réalisées répondent aux engagements pris vis-à-vis des électeurs, mais ils sont tributaires d'évènements extérieurs qui s'imposent à nous ou qui nous amènent à infléchir nos perspectives :

- la crise économique tout d'abord qu'il a fallu affronter,
- le désengagement de l'Etat au fil des années qui nous a privés de nombreuses ressources.

**Malgré cela, un grand nombre de nos projets ont été menés à terme.**

Les plus significatifs vous sont présentés dans les pages qui suivent, en reprenant les grands domaines qui composent la vie communale.

Sachant qu'il reste à achever, dans les mois qui viennent, les programmes déjà engagés : la salle Multisports, la rénovation du VVF, le Plan Local d'Urbanisme.

Pour toutes ces actions, c'est toujours la même vision qui me guide. A savoir : continuer à faire de notre commune une collectivité :

- qui maîtrise son développement,
- qui offre un cadre de vie agréable (des équipements et des services adaptés aux exigences de notre temps),
- qui valorise et protège son patrimoine naturel, culturel et bâti,
- qui respecte son environnement.
- qui soutient la richesse et la diversité de ses associations, de ses commerces et de son économie,
- qui reste attentive à la diversité du tissu social (je garde en priorité le soutien à ceux qui connaissent des difficultés).

Je remercie très sincèrement les élus qui s'impliquent à mes côtés dans l'action municipale, ne comptant ni leur temps ni leur énergie.

Notre action s'enrichit aussi de vos observations, de vos réflexions, de votre ressenti que j'ai perçu au cours de nos rencontres, lors des réunions dans les villages, lors des vœux, et des nombreuses manifestations auxquelles nous avons participé ensemble.

Je vous invite maintenant à parcourir au fil de ces pages, le bilan qui retrace notre action.

**Notre commune est toujours en mouvement. Vos souhaits et vos préoccupations en sont un moteur.**

**Je vous adresse tous mes vœux de bonne et heureuse année, de bonne santé.**

Je vous invite à la cérémonie des vœux à l'Espace Associatif et Culturel le vendredi 17 janvier à 19 heures.

André FERRET

## 100 ANS DES COPAINS :

### UN HYMNE A L'AMITIÉ REMIS AU GOÛT DU JOUR

Les 24 et 25 août 2013 était commémoré à Ambert et à Saint-Julien-Chapeuil, le centenaire de la première édition des Copains de Jules Romains.



Quel lien étroit unit Ambert dans le Puy de Dôme et St Julien Chapeuil, au cœur du Meygal ? Un livre : Les Copains de Jules Romains. Il y a cent ans, Jules Romains publiait aux éditions Figuières l'un des ouvrages les plus populaires du XXème siècle, relatant l'épopée d'une bande d'amis qui désireux de se venger de 2 sous-préfectures (qui les auraient nargués) vont se retrouver à Ambert et à Issoire (pour y mettre en scène des canulars) avant de finir leur périple à vélo dans la forêt du Meygal, à la maison forestière.

Le Pacte des maires de Saint-Julien-Chapeuil et d'Ambert : un réseau des villes des Copains à prolonger

Sous l'impulsion de Jérôme Baconin, auteur de la dernière biographie sur notre écrivain Enfant de l'Auvergne et du Velay, il a su mobiliser des acteurs des 2 communes afin de proposer à un plus large public des manifestations autour des Copains durant le dernier week end du mois d'Août : conférence, inauguration d'une plaque commémorative et randonnée cycliste à Ambert et le dimanche, notre groupe cyclo capitolien rejoignait les coureurs ambertois à la Chaise Dieu pour arriver tous en bonne forme à St Julien Chapeuil pour partager un casse croûte sous les arbres de l'école « Les Copains ». Messieurs Christian Chevaleyre et André Ferret, maires des 2 communes, ont pu devant un des panneaux de l'exposition installée sur la place St Robert pour toute la semaine sceller un pacte d'amitié sous le regard de Jules Romains.



Les coureurs cyclistes devant la fontaine : le vélo comme emblème des Copains

Nos amis ambertois et d'autres participants ont ensuite découvert à l'étage de l'Office de Tourisme le musée consacré à Jules Romains où ils ont pu apprécier une superbe collection de meubles, d'objets et de livres, dont la collection personnelle et complète des « Hommes de bonne volonté » ayant appartenu à l'écrivain. Au milieu de l'après midi, tous sont allés rejoindre quelques Compagnons de Chapeuil à la maison forestière du Meygal écouter des extraits des dernières lignes du roman où les copains de l'écrivain scellaient leur amitié en levant leur verre de Saint Péray mousseux. Un goûter pétillant clôturait la journée où comme les copains du livre, les nombreux amis ont trinqué à leur tour au pied de la maison forestière du Meygal.

La journée commémorative s'achevait un peu plus tard avec la projection du film Les Copains de Yves Robert à la salle de cinéma de la mairie.

Gageons que ce 1<sup>er</sup> événement commun entre 2 communes Ambert et St Julien puisse ouvrir de nouvelles voies afin de mieux faire connaître les oeuvres de Jules Romains quelque peu oubliées et d'inventer d'autres occasions de rencontres autour des villes qui ont tant inspiré Jules Romains.

## VOIRIE / BÂTIMENT / TRAVAUX / AMÉNAGEMENT

### TRAVAUX DE VOIRIE 2013 :

#### ACCÈS DÉCHETTERIE

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Gras avec enfouissement des réseaux, raccordement pour un montant de 46 000 €. L'enrobé sera réalisé prochainement.

#### ISOLATION ECOLE PUBLIQUE ET MAIRIE

Ces travaux réalisés par l'entreprise Dubois, fin novembre ont permis l'isolation des combles de l'école publique et de la mairie, en laine de roche soufflée, dans le cadre des économies d'énergie.

Ils ont été effectués sur proposition d'offre commerciale dans le cadre des Certificats Economies d'Énergie. La prise en charge étant de 100% concernant les bâtiments d'enseignement c'est-à-dire pour l'école.

Reste à la charge de la commune la somme de 563 € pour la mairie.

### LA SALLE MULTISPORTS : UN RETARD SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX

Alors que les travaux se déroulaient normalement jusqu'au mois de juin en dépit des intempéries pluvieuses de ce printemps, la progression du chantier a été perturbée concernant la toiture. L'entreprise retenue pour le lot « étanchéité » n'a pas respecté les délais, a été victime de vandalisme et a cessé ses activités.

Suite à ces ennuis, un nouvel appel d'offres a donc été lancé pour la réalisation de la toiture annexe (vestiaires, salle d'accueil). C'est l'entreprise ABC BORNE qui a été



retenue pour la reprise de ces travaux.

En raison de ces problèmes, une utilisation anticipée du plateau technique en direction des associations et des scolaires n'est pas envisageable et nous le déplorons.

Après renseignements, la commission de sécurité ne donnera pas son accord tant que les travaux de l'ensemble ne seront pas achevés.



Le conseil municipal espère une ouverture de la salle multisports au mois de Septembre 2014.

A noter : une visite au public est programmée pour ce printemps. Elle sera guidée par l'architecte M. Fargette. Vous serez informés de la date par voie de presse et sur le site de la commune.

Joëlle FOURNEL

### TRAVAUX AU CENTRE DE SECOURS

La caserne des sapeurs pompiers est dotée de six travées pour les véhicules armant le centre. Depuis son inauguration en 2003, tous les véhicules se côtoyaient...

Devant l'exigence de normes de désinfection du Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes (autrement dit VSAV) le Service Départemental d'Incendie et de Secours a décidé de créer des cellules spécifiques pour ces engins.

En effet, comment faire cohabiter des engins incendie et leurs matériels au côté d'un véhicule exclusivement dédié au secours à personne qui est désinfecté après chaque intervention. La solution passe par la création d'un box spécifique dans les casernements. Cet espace est un peu plus chauffé que l'ensemble du garage qui est maintenu hors gel, il est carrelé sur une hauteur de 1.60m pour permettre un lavage désinfectant. La réserve pharmacie, les sacs de nos infirmiers sont stockés ici également.

Pour ces travaux réalisés à Saint Julien-Chapteuil, la commune participe à hauteur de 10565 euros pour un montant total de 50 000 euros.

Un plafond isolation phonique et une couche de peinture ont été également réalisés dans la salle d'instruction.

J.-P. EXBRAYAT



### VVF VILLAGE « CHAPTEUIL » :

Le programme de réaménagement :  
un programme pour l'avenir.

Une opération blanche pour la commune



Le Village Vacances de Chapteuil propriété de la commune a été créé, il y a 42 ans grâce à un partenariat entre la commune et VVF qui en assure la gestion depuis lors.

La dernière rénovation concernant les hébergements a été menée en 1995 avec la signature d'une convention de gestion entre VVF et la commune, puis une nouvelle convention de gestion a été signée en 2006 lors de la création de la piscine qui arrivera à échéance en 2018.

Aujourd'hui en 2014, il est indispensable de rénover ces logements pour offrir aux vacanciers un confort de logement acceptable.

Ces travaux qui vont débiter à la mi-février comprennent la rénovation des quarante logements dont deux seront qualifiés PMR (Personne à Mobilité Réduite).

La fin des travaux est prévue pour Juillet 2014.

Il s'agira d'effectuer :

- l'isolation thermique des logements (intérieur et extérieur).
- le remplacement des kitchenettes et des huisseries.

- la réfection des peintures.
- le chauffage et VMC.
- le remplacement des sols.
- l'adaptation de l'installation électrique.

#### Le plan de financement se décompose ainsi :

##### Subventions :

Conseil Général de H Loire : 120 000 € et 50 000 €.

Région Auvergne : 272 504 €.

DETR : 130 000 €.

ANCV : 100 000 €.

Pour la somme de 672 504 €, soit 58 % de subventions.

##### Emprunt :

477 526 € sur 15 ans, remboursé intégralement par VVF.

##### Les entreprises retenues :

Maîtrise d'œuvre : Atelier Fargette : 89 300 €.

Contrôle technique : APAV : 3600 €.

Sécurité prévention Santé : Alpes

Contrôle : 1900 €.

Contrôle diagnostic amiante :

123 Expertise : 2260 €.

Joëlle FOURNEL

## JEUX

### QUIZZ : EAU ET POLLUTION !

1. La quantité d'eau sur Terre au temps des dinosaures était-elle la même qu'aujourd'hui ?

- a) Oui
- b) Non

2. Une fois traitée à la station d'épuration, l'eau est rejetée dans le milieu naturel. Mais pourrait-on la boire ?

- a) Oui
- b) Non

3. Une eau claire et limpide est .....

- a) Forcément potable
- b) Impropre à la consommation
- c) Cela dépend

4. Parmi les 3 substances suivantes que l'on retrouve dans l'eau du robinet, laquelle n'est pas nocive pour la santé ?

- a) Les nitrates
- b) Le chlore
- c) Le plomb

5. Peut-on jeter de l'huile de vidange ou de la peinture dans l'évier ?

- a) Oui
- b) Non

6. Quelle pratique est la plus respectueuse de la qualité de l'eau de mon lac/de ma rivière ?

- a) Tondre la pelouse jusqu'au rivage
- b) Préserver une bande riveraine d'au moins 3 m
- c) Utiliser des produits phosphatés



### INFORMATIONS ELECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

**DATES :**  
**23 ET 30 MARS 2014**

#### Qui peut voter ?

■ Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes Français, vous pourrez voter, à condition d'avoir fait vos démarches d'inscription sur la liste électorale de votre commune avant le 31 décembre 2013.

■ Si vous êtes ressortissant de l'Union européenne et que vous avez plus de 18 ans, vous pourrez voter, à condition de faire vos démarches d'inscription sur la liste électorale complémentaire de votre commune de résidence avant le 31 décembre 2013.

#### Peut-on voter par procuration ?

■ Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place.

■ Si vous êtes dans une commune de 1000 habitants ou plus, cette personne votera à votre place par un même vote aux élections municipales et communautaires.

■ Les formulaires de procuration seront disponibles soit sur Internet sur <http://service-public.fr> (Cerfa n°14952\*01(D)) ; soit auprès du commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

#### Pour une commune de plus de 1000 habitants

Les conseillers municipaux sont élus au scrutin de liste bloquée. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier.

■ Vous élirez également un ou plusieurs conseillers communautaires. Ces derniers représentent votre commune au sein de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre auquel elle appartient, c'est-à-dire votre communauté de communes ou communauté d'agglomération. Les EPCI sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de projets communs de développement.

■ Au moment du vote, vous aurez, comme auparavant, un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats. Vous ne votez qu'une fois et pour ces deux listes que vous ne pouvez séparer.

■ En effet, le bulletin comportera la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires. Les candidats au siège de conseillers communautaires sont obligatoirement issus de la liste de candidats de la liste des candidats au conseil municipal.

■ Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter obligatoirement, avec votre carte d'électeur, une pièce d'identité pour pouvoir voter. Les cartes électorales déjà délivrées, ne mentionnant pas cette directive, ne seront pas remplacées. Les électeurs détenteurs de telles cartes ne peuvent s'opposer à la présentation d'un titre d'identité au moment du vote, sur la base des mentions y figurant, cette formalité étant prévue expressément par le code électoral.

### A NOTRE CAMARADE CARLOS

*Les sapeurs pompiers du centre de secours de Saint Julien-Chapteuil et leurs familles tiennent à rendre l'hommage qu'il mérite à notre camarade Carlos Belmiro.*

*Quelques lignes pour retracer sa carrière parmi nous...*

Carlos Belmiro signe son engagement au centre de secours de Saint Julien le 2 juillet 1994.

Il quitte le centre en juin 1998 pour aller parfaire ses connaissances en maçonnerie dans la région bordelaise.

De retour à St Julien, il réintègre le centre le 1<sup>er</sup> septembre 1999

Cette même année il est nommé 1<sup>ère</sup> classe le 1<sup>er</sup> décembre 1999.

Il est nommé caporal le 1<sup>er</sup> mars 2010. Enthousiasmé par cette formation, il passe peu de temps après la pré-sélection au stage de sergent pour être prêt à aller plus loin dans ce « métier de volontaire »

Il passera le permis poids lourds et suivra dès lors les formations spécifiques qui en découlent : conducteur engin pompe en mars 2011, conducteur tout terrain en septembre 2011.

Cette même année, en juillet ce sera la formation équipier feux de forêt.

Tout au long de sa carrière il s'impliquera dans la vie du centre.

En étant en charge du suivi des appareils respiratoires isolants et en prenant des responsabilités au sein de l'amicale, il effectuera plusieurs mandats.

Il sera notamment le responsable sport du centre tant pour les sports statutaires qu'amicalistes. Il organisera notamment des tournois de foot inter-centres.

Sa présence parmi nous était apaisante, son sourire et sa force rassurants.

En effet, lors du relevage d'une victime, d'une désincarcération ou

d'un feu sa puissance musculaire a soulagé bien des équipiers.

Vous ne serez pas étonné de savoir qu'il était désigné d'office pour le lancer du poids lors du parcours sportif départemental.

Son attachement à ses racines portugaises provoquait des discussions animées lors des retransmissions des matchs de foot France-Portugal !

« Courage et Dévouement » la devise des sapeurs pompiers était la manière de vivre de Carlos.

Il avait fait ce choix citoyen librement consenti de se mettre à disposition de la population pour servir, porter secours. Il avait donc accepté toutes les contraintes qui en découlent, impliquant par la même occasion sa famille (absences, risques)...

En avril 2012 il est suspendu de ses fonctions, il lui faudra alors se consacrer à un autre combat...

En janvier 2013, il viendra suivre toute la journée de recyclage de secourisme pour être prêt s'il reprenait ses fonctions...

Solidaire dans les épreuves, l'ensemble des pompiers du centre l'ont accompagné tout au long de sa maladie par des messages, de la présence à son chevet.

A nous sapeurs-pompiers du centre, il nous reviendra d'expliquer à Léo son fils la belle carrière de son papa.

*Capitaine Jean-Pierre EXBRAYAT  
Chef du Centre de Secours*

#### Les nouveautés :

- **Déclaration de candidature obligatoire auprès de la Préfecture ou de la Sous-préfecture du 13 février au 6 mars 2014 (18h),**

- **Impossibilité de voter pour une personne non candidate,**

- **Interdiction du panachage (changement de mode de scrutin),**

- **Election des conseillers communautaires au suffrage universel direct,**

- **Présentation, avec la carte électorale, d'une pièce d'identité pour voter.**

#### Qui peut candidater ?

Pour les personnes désirant candidater, le Ministère de l'Intérieur a mis à votre disposition un **mémento du candidat**, en ligne sur son site Internet ou sur le site Internet des services de l'Etat en Haute-Loire ([www.haute-loire.gouv.fr](http://www.haute-loire.gouv.fr) / rubrique "Politiques publiques" / "Elections et citoyenneté"). Sur ce site vous trouverez aussi un ensemble de **fiches explicatives** vous informant des conditions d'éligibilité, la présentation de vos bulletins de vote et des modèles de mandats.

Les déclarations de candidature sont à déposer à la Préfecture de la Haute-Loire ou à la Sous-préfecture d'arrondissement à laquelle votre commune est rattachée, du jeudi 13 février au jeudi 6 mars 2014 (avant 18h).



PREFECTURE de Hte-Loire / Fanny CLAUDINON  
Bureau des Elections et de l'Administration Générale



### RECENSEMENT DE LA POPULATION :

#### des chiffres aujourd'hui, pour construire demain

Cette année, le recensement se déroule dans notre commune !

**Il a lieu du 16 janvier au 15 février 2014.** Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr. Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser !

#### Le recensement, c'est utile à tous.

Des résultats du recensement de la population découlent la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

#### Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer.

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident. Cette année, 412 communes ont la possibilité de se faire recenser en ligne. En ce qui nous concerne notre commune ne fait pas partie de ce dis-

positif qui sera mis en place pour l'ensemble du territoire français en 2015.

**Vous allez donc répondre sur des documents papier, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.**

#### Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

*Pour plus d'informations, consultez le site de la commune ou : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)*

**Notez-le :** Concernant St-Julien-Chapteuil : notre commune a été partagée en cinq districts à la demande de l'Insee.

Donc cinq agents recenseurs ont été recrutés pour permettre la collecte de ces informations. Il s'agit de Mmes Allirand Marie-Claude, Colombet Christelle, Lhoste Christine, Malescours Martine et Vernet Agnès. Réservez-leur le meilleur accueil.

*Joëlle FOURNEL*



## À L'ÉCOUTE DES ASSOCIATIONS...



### HOMMAGE A DOMINIQUE REY

Dominique alias « Dom » pour ses copains, nous a quittés ce dernier samedi du mois d'août 2013. L'annonce de cette bouleversante nouvelle nous a laissés « sans voie » et dans la stupeur.

Depuis son plus jeune âge, « Dom » est un passionné de sport nature, VTT et en particulier d'escalade. Il n'hésite pas à faire

découvrir cette discipline à de nombreux novices avant de créer l'association « Tortuenambule » en 2011. Cette première association d'escalade capitolienne dont il a

été le président fondateur regroupe aujourd'hui une quarantaine d'adhérents.

Investi dans les réflexions au projet de la salle multisports, il soutient une décision majeure au sein du conseil municipal : la création d'un mur d'escalade.

Disponible mais aussi dynamique dans l'association, il n'en demeure pas moins réaliste dans ses propositions.

Les adhérents de « Tortuenambule » le remercient pour son investissement et le goût du sport qu'il a su prodiguer.

Aujourd'hui, et en souvenir du sportif, de ses valeurs, les membres de l'association souhaitent faire perdurer et développer la discipline dans la commune.

Salut à toi « Dom », notre ami.

Au nom de l'association  
« Tortuenambule » :  
Pascal VANDECASTEELE

### LE GROUPE PYRAMIDE

Si vous aimez jouer avec les mots, dans la bonne humeur, venez rejoindre le groupe "PYRAMIDE" \* de Saint-Julien, sous l'égide de l'association "Lecture et Loisirs".

Salle des aînés le lundi à 14h.

Nous vous accueillerons avec grand plaisir!

\*Le jeu s'apparente à l'émission télévisée "MOT DE PASSE"

Plus de renseignements ? 04 71 08 48 06



### LE CLUB DES AINÉS EN PLEINE SANTE



L'année 2013 est celle du changement pour les clubs affiliés à la Fédération des Aînés Ruraux qui modifient leurs statuts et s'ouvrent désormais à tous. Chacun peut donc venir participer à ses diverses activités ludiques et conviviales, et s'il le souhaite, en proposer de nouvelles.

Cette année, le club s'est enrichi de plus de vingt adhésions, signe de sa vitalité; aussi, il a été décidé d'élargir ses activités du vendredi à la marche, jeux d'intérieur (belote, tarot, scrabble, triomino, rummikub ...etc...), jeux de boules notamment.

Le club propose, au cours de l'année: deux sorties d'une journée, un voyage de six jours

au printemps ; cette année ce sera l'île d'Oléron, un pique-nique en août.

La fédération des Aînés Ruraux, quant à elle, propose trois destinations de voyages pour 2014: l'Andalousie en avril, Florence, Rome et Pompéi en juin et le Canada en septembre.

En outre, le club organise un concours de belote le premier dimanche de mars (2 mars 2014) et la soupe aux choux mi-juillet.

Venez rencontrer les adhérents, sans engagement pour vous, le meilleur accueil vous sera réservé.

Pierrette SAMANNI

### DÉCOUVRIR LE CIEL ET SES MYSTÈRES AVEC ORION, LE GROUPE D'ASTRONOMIE DU VELAY

#### Le groupe ORION

Affilié à l'Association Française d'Astronomie, le Groupe d'Astronomie du Velay « ORION 43 » est un club d'astronomes amateurs très actif au sein du CARA, le Collectif d'Astronomie de la Région Auvergne.

En Haute-Loire, l'association participe régulièrement aux différents événements à caractère scientifique ou culturel organisés sur le territoire départemental.

Depuis plusieurs années déjà, la commune de Saint-Julien Chapeuil et le groupe Orion sont engagés dans un partenariat très constructif qui a permis de développer plusieurs activités et une offre touristique originale sous le ciel capitolien. Le groupe Orion organise ainsi par convention, une animation mensuelle pour le public à Saint-Julien Chapeuil. Ces animations deviennent hebdomadaires en juillet et en août.

Le groupe Orion compte aujourd'hui 54 adhérents. Ils se retrouvent régulièrement sur le site de l'observatoire du Betz où ils partagent avec un public de plus en plus nombreux, leur passion pour l'astronomie et l'observation du ciel avec un regard tout à la fois scientifique, philosophique et poétique.



#### Les animations proposées par le groupe ORION

Chaque année, le groupe Orion organise plusieurs animations pour le public, les scolaires et les associations.

■ En 2012, le groupe Orion a réalisé 39 manifestations publiques et a accueilli 1221 visiteurs.

■ En 2013, malgré une météo peu favorable, près de 1400 visiteurs ont été accueillis sur le site de l'Observatoire du Betz dont plus de 200 personnes pour la seule soirée de la « Nuit des étoiles » organisée gratuitement le 9 août.

Une étude menée par les bénévoles du groupe Orion permet de mesurer les attentes et le degré de satisfaction des visiteurs. L'enquête montre une évolution particulièrement significative de la notoriété des soirées astronomiques de Saint-Julien Chapeuil. Elle révèle aussi l'origine des visiteurs et les canaux d'information qui les ont décidés à venir au Betz. Le bouche à oreilles, internet sont évoqués mais aussi l'Office de Tourisme, le camping, le VVF, les services de la mairie... Autant d'acteurs et partenaires locaux que les membres du groupe Orion, souhaitent remercier chaleureusement en offrant à la commune de Saint-Julien Chapeuil un cadran solaire original construit tout spécialement par Jean-Paul Monatte, le cadranier du groupe Orion.

■ En 2014, le groupe Orion proposera ses soirées hebdomadaires ou mensuelles habituelles sur le site de l'Observatoire du Betz.

Le groupe Orion sera également présent les 14 et 15 juin sur le Suc de Chapeuil où il proposera plusieurs animations dans le cadre de l'opération « Chapeuil sur le vif » : observations du Soleil, ateliers cadrans solaires, ateliers « Couleurs et lumières d'Orion »... et le soir venu, à l'observatoire du Betz : observation du ciel nocturne et des belles étoiles du ciel capitolien.

#### Programme des soirées d'été proposées au public par Orion à l'observatoire du Betz

Les animations sont organisées à partir de 20h00 sur le site du Betz.

Selon les caprices de la météo, elles commencent par des observations du soleil et une visite de l'observatoire.

**21h00 : Conférence ; 22h : Initiation à la lecture du ciel et préparation à l'observation du ciel nocturne à l'île de Pâques ; à partir de 22h30 : Observation aux instruments mis à disposition par le groupe Orion : jumelles, lunettes et télescopes dont celui de l'observatoire (400 mm).**

L'entrée est gratuite pour les moins de 18 ans.

#### Plus d'infos :

Site Orion : [www.orion43.fr](http://www.orion43.fr)  
Site de la mairie

Gérard RIVET

### “ CHAPTEUIL SUR LE VIF : ENTRE NATURE, HISTOIRE ET ARTS D'AUJOURD'HUI ”

L'AGORA, association culturelle de Saint Julien Chapeuil, propose depuis sa création en 2010 une programmation variée s'adressant à tout public.

**Le dernier trimestre 2013 a été riche en événements culturels.**

La saison a commencé avec la conférence sur Django Reinhardt, qui a permis une (re)découverte des origines du jazz manouche. Une exposition dans le local « l'Oeil Vagabond », situé rue Chaussade, des oeuvres de trois photographes du Meygal Mézenc, a présenté des visions nouvelles de notre territoire. Les grands médias ont été mis sur la sellette lors de la projection du film « Les nouveaux chiens de garde », suivi d'un exposé par un sociologue des médias et d'un long débat animé avec la salle. Chaque premier vendredi du mois, le ciné-club est suivi avec constance, y compris par un jeune public, et nourri de longues conversations. "La république des herbeaux", farce en occitan et en français, nous a régalés d'une spectacle à la fois réaliste et imaginaire, comique et émouvant.

Un de nos objectifs cette saison, est de mettre l'accent sur les arts graphiques ; il s'est concrétisé dans les stages modelage pour enfants qui ont connu un plein succès et le stage pour adulte. Le stage musical, les ateliers écriture, philosophie, anglais, lectures se poursuivent pour le grand plaisir des participants.....

La programmation de ce second trimestre sera aussi riche et aussi variée que le premier : théâtre, danse, cinéma, poésie, velhada... afin que chacun de vous y trouve de quoi étancher sa soif de beaux spectacles, de débats, de rencontres, et de collations amicales. Nous vous invitons à en prendre connaissance par la plaquette ou la page

Facebook et nous vous communiquerons nos rendez-vous par affiche, radio ou courriel .

Nous préparons pour le mois de juin 2014 une grande manifestation sur le site de Chapeuil où l'équipe de Meygalit a réalisé un travail remarquable en le mettant en valeur et en améliorant l'accessibilité.

A l'occasion de la journée du Patrimoine de Pays et des Moulins, qui se tient sur le site depuis 2011, Chapeuil deviendra le cadre d'un événement d'arts d'aujourd'hui et de ballades artistiques et culturelles. Cette manifestation sera organisée par AGORA et d'autres associations de Saint Julien. Notre intention est de programmer une fin de semaine autour des arts plastiques comme la sculpture (land art) et la photographie, ponctuée d'activités culturelles, festives et conviviales.

**Que les capitoliens revivent de belles aventures grâce à ce site historique à cette occasion !**

Et au plaisir de nos rencontres lors de cette saison d'AGORA!

Antoine PUIG-CAIXAS



### CAPITO'TRAIL 2013. MAGIQUE !!! TOUT SIMPLEMENT...

Coureurs au rendez-vous, météo enfin complaisante, parcours de rêve, mobilisation des villageois et bénévoles sans faille, la cinquième édition de ce Capito'trail pourrait rester dans les annales et constituer la plus aboutie de toutes les précédentes éditions. « Parcours magnifiques... », « Pur moment de bonheur... », « Trail 100% plaisir... », « Vraie réussite... », « Magique et féérique... » les commentaires laissés sur le livre d'or ne tarissent pas d'éloges. Grâce au travail de tous, cette édition laissera à toutes les personnes présentes, coureurs et bénévoles le goût d'une grande réussite, obtenue dans la simplicité et la convivialité.

Restons mobilisés pour que la 6ème édition prévue le 26 Octobre 2014 confirme le statut de cette épreuve reconnue de tous les spécialistes du trail.

Merci à tous...

#### Remerciements :

*Chapteuil sports nature remercie chaleureusement la municipalité de St Julien, les artisans commerçants, les annonceurs et les bénévoles pour leur soutien.*



**Sixième édition du Capito'Trail : Dimanche 26 octobre 2014**

### DEUXIÈME ÉDITION DU FESTIVAL DU FILM DOCUMENTAIRE : SEMONS L'AVENIR

Les 18-19-20 octobre 2013, réflexion et convivialité

Meygalimenterre, l'association de consommateurs organisatrice, voit ses efforts récompensés.

En effet, les spectateurs sont venus encore plus nombreux que lors de la première édition.

Saint Julien Chapteuil a vu un public varié déambuler des salles de projection de la mairie, à celle de la communauté de communes, puis se diriger vers l'espace associatif et culturel. La météo, clémente ce week-end là se prêtait aux regroupements dans les salles obscures comme aux discussions devant un verre, un bol de soupe ou une tartine, au buffet restauration ouvert en continu tout au long du festival.

De plus, cette année, un partenariat accru avec l'association culturelle AGORA a permis de proposer le samedi, une soirée festive brésilienne, bal et repas, animés par le groupe Forro da casa verde.

Le festival s'est ouvert vendredi sur une séance destinée aux collégiens. 130 jeunes du collège Jules Romains accompagnés par leurs enseignants ont vu 4 petits films et réfléchi à comment nourrir le monde. Mais c'est l'intervention de l'association LACIM qui semble avoir le plus retenue leur attention : des actions concrètes menées par des Capitoliens !

#### La programmation, toujours aussi vaste, donnait à réfléchir et peut-on l'espérer envie d'agir !

Les passionnés de jardinage ont pu remettre en cause leurs pratiques ou les confirmer en visionnant **Un autre jardinage de D. Soltner, ou Culture sur butte**, présentant les techniques de permaculture, sans labour ni pesticide.

On pouvait réfléchir à la collusion entre le pouvoir politique et les médias avec **Les nouveaux chiens de garde** ; aux idées reçues avec **Migrants et migrations**.

Un film sur les limites de notre système scolaire, **L'école à bout de souffle**, a fait réagir vivement dans la salle de projection.

L'argent mène le monde ! **Debtocratie**, montrait l'asservissement des peuples par la dette, en Grèce, en Argentine. Mais, **L'université des va-nus-pieds** encourageait à se prendre en main, les solutions ne viendront pas des élites. **L'abeille, une monnaie au cœur du vivant**, racontait une expérience de monnaie locale, favorisant le développement de proximité...

Certains films, comme **Le mystère de la disparition des abeilles**, étaient suivis d'un débat, dans ce cas des apiculteurs apportaient leur témoignage.

Cette année, le problème des semences était au centre des préoccupations. **La semence dans tout ses états**, permettait de comprendre les enjeux de la confiscation des semences par les géants de l'industrie. **Semences d'autonomie**, envisageait des solutions.

Et une grande exposition très illustrée, montrait l'importance du maintien des variétés anciennes de blé, par exemple.

On ne peut pas citer tous les films, mais la richesse du programme a fait l'unanimité.

#### Convivialité, une autre marque du festival.

Le buffet, ouvert tout au long du festival a eu un grand succès.

Il a permis de découvrir certains des produits des producteurs de Meygalimenterre : fromages, charcuteries, mais aussi légumes préparés en soupes délicieuses par certains adhérents, comme les gâteaux.

Il était le lieu de rassemblement entre deux films, pour faire une pause gourmande mais aussi pour prolonger la réflexion, se rencontrer, échanger entre festivaliers.

Notons aussi la présence de la librairie **Merligane**, fidèle au festival, de la maison d'édition, **Les éditions du Roure**, pour les livres. L'association LACIM, de St Julien Chapteuil, était présente pour parler de son action en Afrique. Chacun à leur manière, ils permettaient de prolonger réflexions et discussions. Deux expositions photos d'artistes locaux rappelaient le rôle central de la culture.

Et bien sûr, il faut terminer par la soirée festive du samedi soir, en lien avec AGORA, le repas et le bal sur de la musique brésilienne, ont remporté un fiers succès. Plus de 150 repas ont été servis. Nous voulons ici remercier tout particulièrement Maria Morel qui a mijoté, aidée de quelques bénévoles, pour le plaisir de tous, le plat traditionnel et populaire du Brésil, la feijoada.

L'équipe du festival tient à remercier les deux associations partenaires de cette deuxième édition : AGORA et LACIM, ainsi que les nombreux bénévoles qui ont œuvré durant ces trois jours.

L'équipe du festival souhaitait à travers des documentaires tenter de mieux comprendre notre environnement pour agir, ne pas rester découragés ou passifs, il semble qu'elle rencontre un public.

**Alors, rendez-vous en 2014 pour une nouvelle édition !**

Eliane ROMEUF

### ASCENSION DU KILIMANDJARO EN JOËLETTE : un film suivi d'un débat

Ascension du kilimandjaro en joëlette : un film suivi d'un débat.

Après sa traversée du Djebel Saghro au Maroc au printemps dernier, 130 kms en autonomie, l'équipe d'Handi Cap' Aventure s'est lancée à l'ascension du Kilimandjaro. Ce groupe d'altigériens a atteint le fameux Uhuru Peak en Joëlette.

L'équipe était constituée de huit personnes : Chrystel Alquier, olympienne et coéquipière de la ponote Sylvie Dorget en équipe de France de handi-basket, Hélène Quinqueton, Michel Bernard, Alain Bonnet, Christophe Astier, Dimitri Bolotnikov, Yannick Boulhol (pompier local) et Jean-François Boussit.

Vendredi 4 octobre 2013 avait lieu à la salle de cinéma de Saint Julien Chapteuil, une projection du film amateur de cette équipe, suivie d'un débat où de nombreuses questions étaient posées par le public.

Rappelons que le but de l'association est de proposer la joëlette à des personnes handicapées. "On intervient pour des sorties scolaires par exemple, on amène aussi des personnes adultes faire des courses ou des promenades", expliquent-ils.

"La joëlette et les bras mis à disposition sont gratuits et toutes les personnes souffrant d'un handicap peuvent en bénéficier, il suffit juste de nous contacter, et dans la mesure de nos disponibilités, on peut les accompagner", rappelle l'équipe altigérienne d'Handi Cap' Aventure avant de conclure : "notre expédition a pour but de donner espoir aux personnes souffrant d'un handicap et leur dire que des choses pouvant paraître irréalisables peuvent finalement se concrétiser".

La soirée se terminait par un verre de l'amitié.

Nathalie BELMIRO



### LES AÎNÉS À L'HONNEUR



Dimanche 24 novembre 2013 a eu lieu, comme le veut la tradition, le repas des aînés. 93 personnes, de plus de 70 ans, se retrouvaient ainsi autour d'un repas dansant au restaurant de Jean Pierre Vidal.

Le maire André Ferret et son épouse, André Ginioux adjointe, Nathalie Belmiro conseillère municipale, le Père Richaud, honoraient de leur présence ce repas dansant.

Les doyens de ce repas 2013 : Philomène Chevalier (née en 1921), Henri Dubois (né en 1920).

Les benjamins : Marie Verdier (1943) et Jacques Cerny (1942).

Au menu pâté croûte aux ris de veau, volaille pochée à l'estragon et son risotto à la tomate, fromage et tarte citron meringuée...de quoi aiguïser les papilles.

Guy, l'accordéoniste, a entraîné les amateurs de valse, musette, paso doble...sur la piste.

Pierre Chapuis, compositeur d'une chanson nommée « le banquet des plus d'septante ans » l'a fredonnée, sur l'air

d' « on n'a pas tous les jours vingt ans » devant l'assemblée.

Ce fut un réel moment de convivialité où rires, anecdotes, discussions, ont aussi permis à certaines personnes d'oublier les moments de solitude qu'elles peuvent ressentir.

Comme le chantait Pierre Chapuis... souhaitons de nous revoir dans un an, et comm' ça jusqu'à cent ans ».

Quant aux personnes de plus de 70 ans inscrites pour le colis gourmand, elles ont eu le plaisir d'avoir la visite d'élus. Elles ont pu découvrir ainsi les saveurs des colis composés cette année de produits issus de l'agriculture biologique, mettant en avant les producteurs de Meygalimenterre. Il en a été de même pour les résidents de la maison de retraite qui ont été particulièrement choyés lors de ce Noël 2013

Les élus souhaitaient ainsi de bonnes fêtes de fin d'année à l'ensemble des personnes visitées.

Nathalie BELMIRO

### BIENTOT 16 ANS, PENSEZ AU RECENSEMENT !

**Qui ?** Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

**Où ?** A la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet ([www.mon-service-public.fr](http://www.mon-service-public.fr)).

**Pourquoi ?** Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée de défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

### DU POS (PLAN D'OCCUPATION DES SOLS)

#### AU PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME)

Au printemps dernier La mairie de St Julien Chapteuil a initié l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme accompagné par le bureau d'étude Sycomore animé par A. Caze, urbaniste.

La phase de diagnostic de territoire est à ce jour réalisée : divers ateliers de travail ont été programmés avec les élus de la commission PLU et les partenaires institutionnels (la DDT direction départementale des territoires (les services de l'Etat), les représentants des organisations professionnelles : chambre de commerce, d'agriculture, architecture...).

Les ateliers « Démographie, habitat, vie sociale », « paysage, patrimoine, environnement, et « agriculture, commerce et artisanat »...ont pu établir un diagnostic complet de notre territoire .

La phase de réflexion sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) a commencé fin octobre. Ce document, composante nouvelle des documents d'urbanisme, vise à préciser d'un point de vue quantitatif, qualitatif, spatial, les conditions d'accueil des nouvelles activités et de nouveaux habitants sur la commune, ainsi que les moyens mobilisés pour mettre en oeuvre un développement territorial durable.

#### Voici les principaux objectifs de la commune en matière de développement :

**1) Pour un territoire ACTIF :** conforter et renforcer le positionnement de St Julien Chapteuil en tant que pôle d'emplois et de services.

Offrir aux entreprises des possibilités d'installation répondant à leurs besoins, garantir le maintien et le développement de commerces et de services diversifiés et de qualité, garantir le maintien d'une activité agricole dynamique, renforcer l'économie touristique et soutenir la vie associative locale .

**2) Pour un territoire ACCUEILLANT :** privilégier l'accueil de nouveaux habitants dans le bourg de St Julien Chapteuil dans une logique de renforcement de la proximité aux commerces, services et équipements communaux et dans une logique de gestion économe des sols et de préservation des terres agricoles situées autour des villages.

Diversifier l'offre de logements pour répondre aux besoins de tous les ménages (avec l'aide active de partenaires territoriaux tels que l'Office HLM, voire l'intercommunalité par la mise en place d'un Programme Local de l'Habitat).

D'autres objectifs complémentaires sont à ne pas négliger : la lutte contre le bâti inoccupé et la reconquête du bâti ancien, la programmation de nouveaux équipements communaux et le « vivre ensemble » dans le maintien du lien social.

**3) Pour un territoire ATTRACTIF :** préserver la patrimoine paysager et architectural de la commune, protéger les différents milieux qui font la richesse écologique du territoire (identifier et préserver les corridors écologiques), limiter l'impact des activités humaines sur l'eau d'un point de vue quantitatif et qualitatif.

Il faudra y adjoindre la prise en compte des déplacements à travers la promotion des mobilités douces (aménagement de cheminements piétons), l'intégration paysagère, urbaine et architecturale des nouvelles constructions (habitat et bâtiments d'activité).

Enfin penser à la promotion de la réduction des consommations énergétiques et l'usage des énergies renouvelables sans oublier la prévention des risques naturels.

Ces objectifs seront affinés lors des prochains ateliers de travail sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables qui auront lieu au printemps et à l'été prochain.

Rajoutons qu'un PLU s'inscrit pour une durée de 10 ans environ, qu'il peut être évolutif et qu'il doit être compatible avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) qui est en train de s'écrire à l'échelle du Pays du Velay .(Cf article dans ce numéro du journal.)

*Nous vous précisons que les dossiers relatifs à la phase de diagnostic sont consultables en mairie.*

*Notes synthétisées à partir des rapports du bureau d'étude Sycomore.*

*Jo ROMEUF*

### VELAY ! SCOT

Le Pays du Velay prépare l'avenir de son territoire à l'horizon 2030 à travers son Schéma de Cohérence Territoriale.



Depuis septembre, le Pays du Velay s'est engagé dans un projet d'envergure : le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), commun à la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay et aux 6 Communautés de communes du pays de Craonne, de l'Emblavez, du Meygal, du Mezenc et de la Loire Sauvage, des Portes d'Auvergne et des Pays de Cayres et de Pradelles.

Le SCOT va permettre d'harmoniser les différentes politiques d'aménagement à l'échelle du Pays du Velay, tout en prenant en compte les spécificités de chaque territoire. Il aura des conséquences notamment sur les documents d'urbanisme des collectivités, comme les PLU ou les cartes communales. Il indiquera par exemple les espaces dans lesquels seront implantés les équipements de services, de loisirs, commerciaux, etc. Il a donc une portée réelle sur la vie des habitants.

#### Un projet POUR 103 COMMUNES

A travers l'élaboration de ce nouveau projet d'aménagement et de développement, commun aux 103 communes du territoire, le Pays du Velay souhaite réfléchir à son avenir et trouver des réponses adaptées aux besoins locaux.

- Rendre le territoire attractif, vecteur d'un plus grand développement économique et touristique ;
- Travailler dans une logique de cohérence, de solidarité et de complémentarité entre l'urbain et le rural en s'appuyant sur les bourgs-centres ;
- Préserver le caractère rural du territoire : garantir l'équilibre entre les espaces à urbaniser et les espaces agricoles et naturels ;
- Maintenir la qualité du cadre de vie et de l'environnement.

#### Un projet cohérent PARCE QUE CONCERTÉ

Le SCOT pour être efficace et porteur de développement, doit être le projet de tous les élus et acteurs concernés. Les habitants seront informés régulièrement par la presse ainsi que par des réunions publiques.

Trois réunions de travail ont été effectuées dont une à St Julien-Chapteuil à l'espace associatif et culturel le mercredi 27 Novembre.

64 personnes ont participé à cette dernière table ronde organisée par le Pays du Velay dans le cadre des travaux d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale.

64 personnes dont des élus des Communautés de communes du Meygal, du Mezenc et de la Loire Sauvage, des Pays de Cayres et de Pradelles, de Craonne, et de la Communauté d'Agglomération du Puy.

Etaient également présents les partenaires : département, chambres consulaires, etc.

**Thème principal : « Economie, emploi et répartition des richesses ».**

Traité dans 3 groupes de travail :

- Composantes de l'économie et répartition de l'emploi
- Agriculture
- Complémentarité avec les espaces urbains voisins (Yssingeaux, St Etienne, etc)

**Objectif de la réunion : alimenter le diagnostic du territoire**

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter votre communauté de Communes ou d'agglomération ou le Syndicat Mixte du Pays du Velay  
au 04.71.57.67.90  
ou à scot.velay@gmail.com.

## REPONSES ET EXPLICATIONS DU QUIZZ

**1. a. Oui ! Depuis 4,4 milliards d'années, la quantité d'eau sur Terre est la même ! En effet, rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme ! L'eau est présente sur Terre sous trois formes : état liquide (rivières, lacs, etc.), solide (neige, glace, etc.) et gazeux. Le cycle de l'eau est cependant long, et l'eau douce dont nous avons besoin n'est pas toujours disponible. C'est pour cette raison que l'eau ne doit pas être gaspillée !**

**2. b. Non, nous ne pourrions pas boire l'eau qui sort de l'épuration, même si les principaux polluants ont été enlevés. En effet, l'eau est assez traitée pour être retournée dans son milieu naturel sans affecter les écosystèmes, mais ce n'est pas suffisant pour la boire. Une épuration naturelle est nécessaire.**

**3. c. Ça dépend ! Les apparences sont parfois trompeuses ! Nous aurions tendance à penser qu'une eau claire et limpide est obligatoirement potable. Et pourtant, des bactéries (coliformes fécaux), des virus ou encore des polluants (comme des nitrates) peuvent être présents dans l'eau sans qu'aucun signe extérieur ne l'indique. Leurs présences peuvent affecter notre santé. C'est pour cette raison qu'il est important de faire analyser l'eau de son puits ou de sa source au moins une fois par an ! À l'inverse, une eau colorée peut tout à fait être potable.**

**4. b. C'est bien sûr le chlore, en petite quantité, qui n'est pas nocif pour la santé. Dans les réseaux d'aqueduc municipaux, celui-ci est utilisé pour éliminer les bactéries potentiellement présentes dans l'eau. Les nitrates et le plomb sont par contre nocifs, s'ils dépassent certains seuils.**

**5. b. Non, les huiles de vidange et les peintures ne doivent pas être jetées dans l'évier (ni dans la nature d'ailleurs). De par leur composition, ces produits ne peuvent être traités adéquatement par la station d'épuration (ou les champs d'épuration). Il faut donc les mener dans les installations appropriées, soit les déchetteries.**

**6. c. C'est la préservation d'une bande riveraine d'au moins trois mètres qui est la proposition la plus respectueuse de la santé de la rivière ou d'un lac. En plus de freiner l'érosion des rives (le sol est retenu par les racines), elle permet de filtrer les polluants éventuels. Tondre sa pelouse jusqu'à la rive empêche donc la nature de nous rendre ces précieux services. Idéalement, la bande riveraine est composée de trois strates : herbacée, arbustive et arboréenne. Quant à l'utilisation des produits phosphaés, cela va enrichir les eaux du lac ou de la rivière, favorisant ainsi la prolifération d'algues (vieillessement accéléré, phénomène d'eutrophisation).**



## EN BREF

### MESSAGE AUX NOUVEAUX HABITANTS

Vous êtes invités à venir vous présenter en mairie pour divers renseignements afin de faciliter votre installation dans notre commune.

#### Note Info :

● Mairie de St Julien Chapteuil : Tél : 04-71-08-70-14 - Fax : 04-71-08-42-20  
E.mail : mairiestjulienchapteuil@wanadoo.fr ; Site internet : www.saintjulienchapteuil.fr

## LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COMMUNIQUE

### MULTI ACCUEIL « LES 3 PAPILLONS »

Depuis sa création, il y a maintenant 10 ans, le multi-accueil « les 3 papillons » n'a cessé d'évoluer pour s'adapter aux besoins des familles du territoire. Les jours, les horaires d'ouverture et la capacité d'accueil des 3 sites ont progressivement été élargis.

En octobre 2012, le site de St Julien Chapeuil a ouvert une journée supplémentaire et son nombre de place d'accueil est passé de 10 à 14. Depuis janvier 2013, le site de Lantriac bénéficie lui aussi d'un jour d'ouverture en plus.

La crèche/halte-garderie intercommunale est désormais ouverte de la manière suivante :

|                                 | LUNDI  | MARDI  | MERCREDI | JEUDI  | VENDREDI |
|---------------------------------|--------|--------|----------|--------|----------|
| Lantriac 04 71 05 06 73         | 8h-18h | 8h-18h |          | 8h-18h | 8h-18h   |
| St-Julien-Chapt. 04 71 08 75 93 | 8h-18h | 8h-18h |          | 8h-18h | 8h-18h   |
| St-Hostien 04 71 05 06 73       |        |        | 8h-18h   |        |          |

Pour faire face à ces développements successifs, la Communauté de communes du Meygal a notamment créé un poste de directrice adjointe et donné la possibilité à des agents à temps partiel de bénéficier de temps plein et créé de nouveaux emplois.



### NOUVEAUTÉ : PERMANENCES ET CONSULTATIONS PMI AU POLE ENFANCE DE LANTRAC

Cette permanence sera tenue par un médecin et une puéricultrice du Service de Protection Maternelle Infantile du Conseil Général de Haute-Loire. Elle se déroule les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis du mois de 8h30 à 12h30 dans les locaux du relais petite-enfance, à partir du 28 novembre 2013. Service de prévention, la PMI propose aux familles l'accompagnement médico-social des femmes enceintes et des enfants de moins de 6 ans. Informations, surveillance de la femme enceinte, consultations infantiles, conseils de puériculture, bilans de santé sont autant de services proposés gratuitement aux familles.

Plus d'informations à la Communauté de communes du Meygal.

### ACCUEIL DE LOISIRS « LES ENFANTS DU MEYGAL »

Depuis le début de l'année, la Communauté de communes a la gestion directe du centre de loisirs intercommunal. Situé sur la commune de Lantriac au sein du Pôle enfance, l'accueil de loisirs, rebaptisé depuis janvier « les enfants du Meygal », accueille les enfants dès l'âge de 3 ans de 7h30 à 18h30 les mercredis (sauf semaine de la rentrée scolaire de septembre) et les vacances scolaires (sauf une semaine à Noël). Cette année, il sera ouvert la 2<sup>e</sup> semaine des vacances de Noël.

Un dossier d'inscription est nécessaire pour participer aux activités proposées par la structure. La détermination du tarif pour les ressortissants CAF ou MSA se base sur le quotient familial.

Pour retrouver les programmes et les détails pratiques d'inscription, de fonctionnement et de facturation [www.lesenfantsdumeygal.fr](http://www.lesenfantsdumeygal.fr) ou contacter la direction du centre de loisirs au 04/71/05/07/78.

### RELAIS ASSISTANCE MATERNELLE DEVIENT LE RELAIS PETITE ENFANCE

Tout comme le Relais Assistance Maternelle (RAM), le Relais Petite Enfance :

- ◆ informe et aide les parents dans leurs démarches pour la garde de leurs enfants,
- ◆ conseille et oriente les professionnels en devenir
- ◆ soutient les assistantes maternelles dans les différents aspects de leur activités (réglementation, organisation de rencontres, animations collectives...)

En plus des missions originelles du RAM, le Relais Petite Enfance a la charge des gardes à domicile au travers notamment de la mise en relation avec les familles, de l'apport de renseignement sur statut de salarié du particulier employeur...

L'animatrice du Relais Petite Enfance, Mlle Pauline Devidal, est joignable au 06/88/47/00/41.

### POINT SUR L'AVANCÉE DU PROJET « GARE DE LANTRAC »

Le projet est sur les rails !

Les prestations préalables au début des travaux (permis de construire, étude de sols, dossiers techniques) sont achevées. L'appel d'offres sera lancé prochainement et le début des travaux est prévu pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2014.

### LA COMPÉTENCE DÉCHETS MÉNAGERS

La Communauté de communes du Meygal a pris en charge la compétence déchets ménagers en 2005. Comme les communes avant elle, elle a délégué cette compétence au Sictom Emblavez-Meygal. Le Sictom est donc chargé des missions de collecte, de transport et de traitement des déchets, de l'exploitation d'un centre de transfert, du suivi d'un centre de stockage de déchets réhabilité, de la maintenance et de la mise à disposition des conteneurs, de la mise en place de moyens pour favoriser le tri sélectif (bacs jaunes, déchetteries) et de la détermination des tarifs et des règles

de facturation.

En se basant sur les décisions prises par le Sictom, la Communauté de communes du Meygal intervient dans le traitement des réclamations portant sur les redevances ordures ménagères.

Tout changement d'adresse ou changement de situation d'une habitation doit être signalé à la Communauté de communes du Meygal.

Pour chaque logement ou appartement, la redevance est à la charge de l'utilisateur qu'il soit propriétaire, locataire ou occupant à titre gratuit.

### L'OUVERTURE D'UNE NOUVELLE DÉCHETTERIE À ST-JULIEN-CHAPTEUIL

En juillet, le Sictom Emblavez-Meygal a inauguré sa nouvelle déchetterie située au Pont de la Roche sur la commune de St Julien Chapeuil. Ce projet a été validé par l'assemblée délibérante du Sictom le 8 avril 2011. Son lancement et sa réalisation ont nécessité une collaboration importante entre les diverses institutions du territoire. Si le coût des travaux de construction s'élève à 486 640 €, il faut également souligner que la commune de St Julien Chapeuil a mis à disposition le terrain, la Communauté de communes du Meygal a participé à la voirie pour un montant d'environ 40 000 €, le Conseil Général de la Haute-Loire et la commune de Saint-Julien ont aussi apporté leur soutien financier au projet.

La déchetterie du Meygal est ouverte :

- ◆ Lundi 9h00-12h00 14h00-18h00
- ◆ Mercredi 9h00-12h00 14h00-18h00
- ◆ Jeudi 14h00-18h00
- ◆ Vendredi 14h00-18h00
- ◆ Samedi 9h00-12h00 14h00-18h00



### RÉÉDITION COMPLÈTE DU TOPO GUIDE RESPIRANDO “ LE PAYS DES SUCS, DE LA LOIRE AU MEYGAL ”

Dix ans après la première édition d'un TopoGuide® commun, les Communautés de Communes des Sucs et du Meygal ont collaboré une nouvelle fois, avec l'assistance du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre, pour proposer une nouvelle édition de cet outil de base pour tout randonneur.

On peut désormais parcourir “Le Pays des Sucs, de la Loire au Meygal” sur 26 nouveaux itinéraires Respirando® : Une refonte complète des anciens itinéraires (et l'abandon de certains, parfois) qui est une suite logique à l'engagement des communautés de communes dans la démarche départementale “Respirando®” ; les nouveaux circuits proposent des chemins de qualité :

- ◆ avec moins de 30% de goudron
- ◆ sur du domaine public ou domaine privé de l'État (ONF),
- ◆ régulièrement entretenus

- ◆ avec un balisage répondant aux nouvelles normes nationales

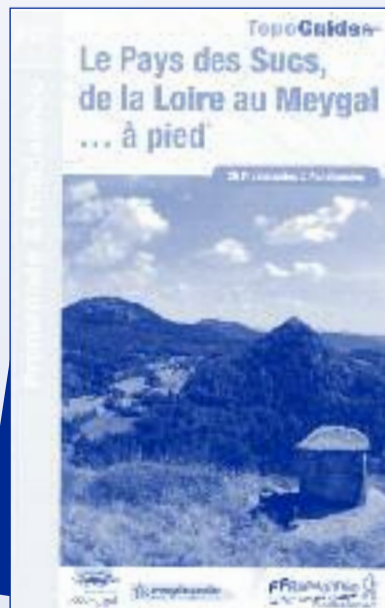
Sur un territoire, un topo-guide est également un excellent moyen de faire découvrir aux vacanciers (mais aussi aux habitants) les richesses de notre pays : des textes thématiques variés (histoire, patrimoine, géologie, loisirs et savoir-faire...) complètent l'ouvrage.

Petite promenade d'une heure ou grande marche de journée, ces circuits ont été concoctés par les bénévoles des nos communes pour vous offrir la meilleure expérience de randonnée et des points de vue sur nos plus beaux paysages.

Sur le Meygal, vous y trouverez :

- ◆ le Loségat, départ parking de la via ferrata du Pertuis, 2h et 6km200 (moyen)
- ◆ Le Pidgier, départ l'Hermet de Saint Hostien, 1h55 et 6km300 (facile)
- ◆ Monedeyres, départ Queyrières, 2h50 et 8km600 (facile)
- ◆ Le tour du Meygal, départ Quatre Routes, Queyrières, 4h10 et 13km700 (difficile)
- ◆ Peylenc, départ Eynac, Saint-Pierre, 3h00 et 10km200 (moyen)
- ◆ Autour de Monac, départ Saint-Pierre Eynac, 3h00 et 9km100 (facile)
- ◆ Le mont de la Tortue, départ Saint-Julien, 4h50 et 14km300 (difficile)
- ◆ La Croix de l'Étoile, départ Montusclat, 1h30 et 4km700 (très facile)
- ◆ La Chapelette, départ le Betz, 2h20 et 7km200 (facile)
- ◆ Le Champ du Vent, départ Lantriac, 3h55 et 11km900 (moyen)

Le topo-guide est en vente à l'Office de Tourisme du Meygal (et à celui des Sucs), au prix de 9 €...



## BILAN DES COMMISSIONS

### LA COMMISSION AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Depuis 2008, la commission œuvre tant sur l'aménagement des voiries, des places que sur le développement économique. Avant l'élaboration de chaque budget, la commission propose au bureau municipal et à l'ensemble du conseil les orientations d'aménagement ainsi que les estimations. Elle a travaillé en étroite collaboration avec les services techniques pour son organisation et le renouvellement du matériel. La commission s'est investie avec l'association des commerçants et artisans pour la mise en place de la micro signalisation et enfin avec la communauté de communes sur le plan économique notamment pour l'extension de la zone artisanale.

Mise à part l'aménagement de la place du marché lancé par la précédente municipalité, la commission a assuré la maîtrise d'oeuvre de l'ensemble des chantiers engendrant des économies non négligeables au sein du budget communal.

#### LES PRINCIPAUX CHANTIERS MENÉS PAR LA COMMISSION :



#### 2008 :

- ◆ fin de l'aménagement de la place du marché
- ◆ raccordements non prévus de l'aménagement place du marché montée de l'église, route du Betz, route de Valence)
- ◆ aménagement d'un chemin à Grange.
- ◆ Elaboration du Plan d'Intervention Communal en Viabilité Hivernale.

#### 2009

- ◆ aménagement chemin du Calvaire, les trois croix
- ◆ enfouissement éclairage public et assainissement des Carmes
- ◆ aménagement de la place, espace vert et rue Emmanuel Mauras
- ◆ aménagement de trottoirs et espace vert Vio du Breuil
- ◆ aménagement quartier du ruisseau ( enrochement, assainissement, chaussée)
- ◆ mise en place d'un programme d'entretien de voirie ( assainissement, chaussée tant sur les voies communales que sur les chemins ruraux)
- ◆ réalisation et pose par les services techniques des panneaux d'informations sur l'ensemble des villages
- ◆ création par les services techniques d'un local de vie avec vestiaire, sanitaires dans un des garages des services
- ◆ réalisation par les services techniques des plateaux et obstacles du parcours VTT classé 'Respirando'
- ◆ réalisation d'enrochements le long du Ruisseau du Fraisse avec la création de 20 places de parkings, Dans le même quartier, aménagement du lavoir avec une aire de pique-nique,

#### 2010

- ◆ début programme micro-signalétique en collaboration avec l'association des commerçants artisans

### COMMISSION SUBVENTIONS

Cette commission présidée par le maire étudie les dossiers complétés par les associations de la commune.

**A titre d'exemple :** 41 associations (caritatives, culturelles ou sportives) ont été soutenues par la commune, cette année 2013, pour un budget s'élevant à la somme de 48 000 €.

Après un travail important de réflexion, cette commission a connu un renouvellement d'élus chaque année afin d'apporter un regard croisé et des précisions dans ce dossier.

Elle a eu le souci d'être équitable vis-à-vis des demandes.

Pour permettre une meilleure lisibilité dans les attributions, des critères ont été établis :

- ◆ Favoriser les clubs s'occupant des jeunes.

- ◆ aménagement de trottoirs route du Betz
- ◆ aménagement de trottoirs et espace vert route de Grange
- ◆ réalisation d'une passerelle quartier du ruisseau
- ◆ élaboration du diagnostic PMR (Personne à Mobilité Réduite) sur le domaine public

#### 2011

- ◆ première tranche assainissement et aménagement des allées du cimetière
- ◆ aménagement de trottoirs et espace vert route du Puy
- ◆ mise en place de la première tranche de la micro signalétique (portes des entrées de l'agglomération, totem avec carte en intra muros et mise en place d'un panneau touristique sur la RN 88

#### 2012



- ◆ travaux sur l'éclairage public dans le cadre de la première étoile des villages étoilés (remplacement de plus de cinquante points lumineux et mise en place d'horloges astronomiques)
- ◆ aménagement de trottoirs route de Valence
- ◆ deuxième tranche assainissement et aménagement des allées du cimetière

#### 2013

- ◆ création du chemin piétonnier entre le quartier des Carmes et le Coudert du Mariou
- ◆ reprise d'un mur de soutènement quartier de Maisonneuve
- ◆ aménagement de l'accès à la déchetterie

**Chaque année un programme important d'entretien des voiries est élaboré sur l'ensemble des villages qui comprend : élagage, éparage, assainissement et renouvellement des couches de roulement des chaussées.**

- ◆ Valoriser les associations porteuses d'animations pour la commune.
- ◆ Reconnaître les associations portant l'image de la commune à l'extérieur.
- ◆ Soutenir les associations jouant un rôle social.
- ◆ Retenir les demandes émanant principalement des associations communales.

#### A savoir :

- ◆ Les associations ont toujours été invitées à formuler des demandes justifiées et à jouer le rôle de la solidarité vis-à-vis de certaines en difficultés.
- ◆ Les subventions sont votées par le conseil municipal après discussion sur proposition de la commission.

### COMMISSION JEUNESSE

La commission municipale des jeunes mise en place en début du mandat a permis de faire émerger plusieurs projets et d'accompagner ces jeunes pour les réaliser.

Le circuit VTT d'une douzaine de kilomètres complété par le bike-park dans la forêt d'Auteyrac est ouvert à tous. Reconnu par la FFC (Fédération Française de Cyclisme), il possède le label Respirando.

Sous l'œil bienveillant de Pierre Ribeyron, un camp VTT a été mis en place pendant trois années consécutives au début juillet, avec la collaboration des élus, le soutien matériel de la commune, et celui du centre de loisirs intercommunal. Soirées informatiques, stages de théâtre pendant les vacances répondaient à la demande des jeunes et ont été honorés.

D'autre part, dans le cadre des journées citoyennes et du bénévolat, les jeunes se sont investis dans le nettoyage des chemins, du circuit VTT etc... et ont participé avec enthousiasme en apportant leur aide au Festival des soupes, à la Fête Capitolienne ou au téléthon.



Afin de préserver le « devoir de mémoire », les élèves des établissements scolaires (écoles et collèges) ont été invités à participer aux commémorations par des lectures. Leur présence étant appréciée des anciens combattants et de la population.

Depuis Juillet 2009, la compétence Jeunesse a été transférée à la Communauté de Communes du Meygal.

Aujourd'hui, l'association AGORA a pris le relais et propose diverses animations en direction des adolescents.

Les élus de cette commission, veulent à travers ces lignes rendre hommage et avoir une pensée pour Dominique Rey, conseiller municipal, décédé le 31 août dernier.

Il a assuré le poste de président de cette commission et s'est beaucoup investi au service de la jeunesse capitolienne.

### COMMISSION VILLAGES

La création de la commission villages a permis de désamorcer une précédente situation conflictuelle résultant de la communalisation des biens de section. Le lien entre la mairie et les villages a été établi par l'intermédiaire des délégués (porte-parole du village) et les panneaux d'affichage (gérés par chaque délégué).



Lors de la proposition de mise à disposition par le sitcom Emblavez Meygal de containers de tri des déchets recyclables, la commission en a déterminé l'implantation avec chaque délégué.

Au printemps, la commission s'est rendue dans chacun des hameaux Capotoliens à la rencontre de leurs représentants afin de dresser un diagnostic exhaustif de l'état du patrimoine sectionnal ou communal. Si, globalement, les édifices majeurs (assemblés notamment) sont en assez bon état, les ouvrages secondaires (fours à pain, lavoirs, bachats) nécessitent des travaux indispensables à la sauvegarde de ce patrimoine unique du Meygal. Une synthèse de cette étude avec les travaux à envisager, leur mode de réalisation et leur degré de priorité, a été restituée sous la forme d'un tableau dans le Fil N° 11.

Depuis sa mise en place, cette commission s'est efforcée d'être un espace de réflexions et d'échanges conviviaux souvent très enrichissants. Elle pourra certainement être renforcée par la présence de délégués encore non choisis dans certains villages !

### COMMISSION SPORT

Pour aborder la pratique du sport dans la commune, il a fallu passer par une approche globale de l'espace sportif, par un état des lieux de l'existant et la prise en compte des besoins des différentes associations sportives.

Suite à ces constats : gymnase devenu inadapté, besoin de salles pour les associations, demande expressive des établissements scolaires : écoles et collèges qui annoncent à cette rentrée de septembre 2013, un effectif total de 793 élèves.



La construction et le choix définitif concernant la construction d'une salle multisports a été voté en juillet 2011. Les divers conseils municipaux et journaux communaux précédents ont relaté en détails le descriptif de ces travaux et le financement.

Dans le cadre de l'entretien, de la sécurité, des travaux ont été réalisés sur :

Les courts de tennis, les terrains de foot, les jeux du terrain de boules, sans oublier la création d'une piste d'athlétisme rue Emmanuel Mauras.

Soutenir les associations, favoriser la diversité des activités sportives faisait partie de notre engagement de départ sans oublier la sollicitation des financements en direction de l'Etat, Jeunesse et Sport, conseil régional, fédérations. Les dossiers ont été réalisés et ont abouti permettant de consolider les plans de financement.



## BILAN DES COMMISSIONS



### DÉVELOPPEMENT DURABLE : LES ACTIONS DE LA MUNICIPALITÉ

Conformément à ses engagements, l'équipe municipale a inscrit diverses actions dans une dynamique de développement durable dont l'objectif est de répondre aux besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins. Quelques actions menées :

■ **Des conférences-débats ou films** dans le cadre de la sensibilisation du grand public aux grands enjeux environnementaux de notre époque : pesticides non merci, autour des OGM, assainissement individuel et collectif, concilier habitat et climat, documentaire : « nos



enfants nous accuseront », intervention d'un naturopathe, etc.....Et même si l'on ne change pas de vieilles habitudes du jour au lendemain, ces quelques initiatives ont abouti à une prise de conscience et à une écoute, essentielles pour l'avancement de ce vaste chantier où il reste tant à faire encore !

■ **Des appels citoyens** : une fois par semestre la commission a fait appel aux citoyens afin de procéder au nettoyage de divers lieux souillés par des actes d'incivisme (forêt d'Auteyrac, circuit VTT, etc....). A chaque fois, les jeunes se sont fortement mobilisés et n'ont pas ménagé leurs efforts ! MERCI encore à tous les participants !

■ **Pour une cantine sans pesticide ni OGM** : la commission s'est appuyée sur le travail réalisé par un groupe d'étudiants en licence pro « expertise agro-environnementale » et l'a poursuivi en partie. Un questionnaire a été distribué aux parents d'élèves de l'école « les copains ». A la question : êtes-vous favorables à l'introduction de produits biologiques et locaux à la cantine ? 86,4 % des personnes interrogées ont répondu OUI. Cette réponse traduisait une réalité de l'importance d'une alimentation saine pour les enfants. Parallèlement, la commission restauration du collège Jules Romains (dont font partie 2 membres de la commission municipale) et la direction, ont entrepris (tout en maîtrisant le prix des repas) l'introduction de produits provenant d'une agriculture excluant les pesticides et les OGM. Ainsi, depuis le premier trimestre 2011, les repas des 325 demi-pensionnaires du collège et des 60 enfants de l'école « les copains », contiennent une fois par semaine deux produits bio et de proximité : pain, yaourt, fromage blanc, pâtes, quinoa....Même si des progrès substantiels sont encore possibles, saluons et encourageons les divers acteurs de ce premier pas, à persévérer dans cette voie !

■ **L'éclairage public** : le 8 Mai 2010, lors de l'inauguration de l'observatoire du Betz et de la signature de la charte de protection du ciel nocturne et de l'environnement avec l'ANPCEN (Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne) nous nous sommes engagés à reconsidérer nos pratiques en terme d'éclairage public trop souvent sources de pollution



lumineuse. Grâce aux efforts menés depuis, et à notre participation au concours « villes et villages étoilés » organisé par l'ANPCEN nous avons obtenu le label « village étoilé » et, notre première étoile. Cependant, nous sommes encore loin des 46 Kw/h de certains villages labellisés (la consommation de Saint-Julien étant de 62,4 KW/h). La rénovation progressive du réseau devrait permettre à terme de réduire les consommations de 50 à 75%. Il est donc indispensable de poursuivre ce projet en se posant les bonnes questions : quels systèmes d'éclairage nous permettront de réaliser des économies d'énergie, tout en réduisant les coûts d'exploitation et de maintenance ? Continuons de travailler en vue de l'obtention de la seconde étoile !

■ **Les déchets** : le Grenelle de l'Environnement avait fixé pour objectif 2012 de recycler 75 % des emballages ménagers ; dans cette perspective et, pour y parvenir Saint-Julien s'est doté d'une déchetterie intercommunale depuis le mois de Juillet. Ce nouvel équipement, indispensable du fait de l'augmentation régulière des tonnages de déchets et de l'engorgement des sites existants (Retournac, Saint-Vincent, Saint-Germain Laprade) complète le maillage territorial actuel. Particuliers et professionnels peuvent y déposer leurs encombrants qui sont ensuite valorisés et traités en fonction de leur nature dans des installations appropriées et des méthodes agréées. Aujourd'hui, chacun de nous produit 590 kg de déchets par an, ainsi répartis : 390 kg en containers et poubelles, 200 kg en déchetterie (source ADME). Trier, recycler, composter, c'est faire baisser le poids de nos poubelles mais aussi faire des économies ! Il est urgent de revoir nos habitudes : le meilleur déchet étant celui que l'on ne produit pas !

■ **Les produits phytosanitaires** : l'adoption de plusieurs mesures a permis de diminuer leur usage de 50% pour l'entretien de notre commune : utilisation de nouveaux pulvérisateurs (plus grande diffusion et moins de produits), réduction du nombre de passages sur les zones à traiter (2 au lieu de 3), traitement des stades bi annuellement (au lieu d'annuellement), absence de passage en certains endroits délicats (cours d'écoles, jardins d'enfants, parkings....). Limiter l'usage des désherbants chimiques c'est aussi réduire les coûts d'entretien, préserver notre environnement et nos ressources en eau. Nous ne pouvons que féliciter et encourager le personnel communal à poursuivre cette démarche : entretenir les espaces en fonction de leurs potentiels et spécificités ce n'est pas « moins d'entretien », c'est « le bon entretien », « au bon endroit » !

### COMMISSION SANTÉ SOCIALE

**Solidarité, écoute, rencontres et accompagnement** : voici les maîtres mots de la commission santé sociale.

L'opération « un arbre, un enfant », a vu le jour sur notre commune il y a 3 ans. Elle permet de rencontrer les jeunes parents résidant sur la commune et d'offrir à leur enfant né dans l'année, un cadeau de bienvenue et un certificat de parrainage de l'arbre planté à l'occasion de leur naissance. C'est un moment agréable, et chargé d'émotions où chaque famille est fière de présenter leur chérubin.

Les colis de Noël sont livrés par les élus aux personnes âgées de plus de 70 ans, ne pouvant participer au repas dansant offert par la municipalité. C'est une rencontre qui permet de souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année aux aînés, et de leur faire goûter quelques saveurs locales.

Un goûter de Noël est aussi partagé à la maison de retraite, de quoi ravir les résidents qui savourent leur pâtisserie et découvrent leur cadeau, en musique.

La mise à disposition d'un véhicule et d'un chauffeur pour la collecte des denrées alimentaires pour la banque alimentaire sont désormais possibles et simplifient ainsi la tâche des bénévoles du secours catholique. Les élus, membres du CCAS, participent aussi annuellement à la collecte nationale de la banque alimentaire.

Les membres du Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS), se réunissent également occasionnellement pour délivrer des aides ponctuelles d'urgence aux personnes nécessiteuses. Rappelons que la totalité des locations du matériel municipal (chaises, tables, barrières...) et les concessions du cimetières sont reversées au CCAS.

Des jardinières en hauteur ont été fabriquées et installées dans la cour de la maison de retraite, permettant ainsi aux résidents de réaliser quelques plantations fleuries ou potagères. Un moment de distraction et d'indépendance à savourer...

### COMMISSION « TOURISME / CULTURE »

#### Tourisme :

Rappel : sachant que la compétence « tourisme » est du ressort de la communauté de communes du Meygal, la situation de St Julien reste originale : en effet le camping, la piscine et le VVF dépendent de la commune.

■ 2 chalets bois ont été installés en 2010 sur le camping afin d'allonger les périodes de location en arrière saison et lors des week-ends. L'utilisation de ce type d'hébergement (dont 1 à destination des personnes à mobilité réduite) donne satisfaction.

■ L'observatoire du Betz a connu une extension (bâtiment en bois) avec aménagement de l'extérieur pour des activités astronomiques assurées par l'association « Orion » qui a passé une convention avec la mairie en terme d'animations tout au long de l'année.

■ **Le réaménagement du VVF va commencer en Février 2014.**

#### Culture :

Quelques évènements marquants centrés sur notre auteur national Jules Romains se sont déroulés à St Julien-Chapteuil. En avril 2008 la Comédie de St Etienne en résidence à St Julien-Chapteuil pour la création de Cromedeyre le vieil; les 40 ans de la disparition de Jules Romains en 2012 et les 100 ans de la parution des « Copains » en lien avec la

ville d'Ambert cette année. Voir en 1<sup>re</sup> page.

■ Le musée Jules Romains a connu un réaménagement de l'espace afin de le rendre plus attractif avec des énigmes pour les enfants.

■ La création de l'association l'AGORA qui a pour mission de proposer des activités artistiques et des rencontres culturelles sur notre territoire de septembre à juin en direction de tous les publics. La mairie a passé une convention avec l'association l'AGORA et une programmation annuelle de qualité est mise en place depuis 4 ans.

■ La bibliothèque de St Julien est devenue municipale avec une convention adaptée et l'informatisation des documents de prêt est opérationnelle.

■ L'association « Cinévasion » qui met en place du cinéma en milieu rural a passé une convention avec la mairie offrant chaque dimanche la diffusion de films récents à St Julien avec l'aide de bénévoles.

(D'un point de vue plus pratique, l'espace associatif et culturel de St Julien est équipée d'une régie lumière et de vidéo.)



### COMMISSION COMMUNICATION

#### Communiquer pour vous informer



**Quatre volets ont été ouverts pour permettre cette action :**

■ « **Le FIL** », le journal municipal a connu deux parutions annuelles. Vous avez entre les mains la 12<sup>ème</sup> édition. Ce journal a eu comme son nom l'indique, la volonté de tisser des liens entre la mairie et les concitoyens où les divers groupes et les associations étaient invités à s'exprimer. Il a permis de rendre compte des projets en cours ou réalisés, de présenter la vie communale ou intercommunale en préservant les diverses rubriques prises en compte dès le départ. A noter que dès le premier tirage jusqu'à celui-ci la commune n'a jamais sollicité de sponsor.

■ « **Le site** » de notre commune mis en place en début d'année 2009, a pour vocation de vous informer avec sa mise à jour régulière, de répondre à vos besoins dans l'immédiat pour faciliter votre quotidien.

En un clic, cet espace permet de faire découvrir notre commune sur le web. On notera l'évolution et la fréquentation mensuelle des visites sur le site : 614 visites à l'ouverture, ce mois de juillet 2013 : 3249 visites et ce mois d'octobre 2013 : 2188 visites.

■ **Les tableaux d'affichage** dans le bourg et dans les villages ont été installés. Répondant à une demande, ils permettent d'installer affiches, documents, ou compte rendus des conseils municipaux, en lien avec le délégué village.

■ **Les réunions publiques** ont permis d'aller à la rencontre de la population pour expliquer les projets et tenir compte des souhaits dans la mesure de leur faisabilité.

## DANS MON PATOIS NORD OCCITAN

### UNA MESSA DE MIANUEIT ELH CHASTELAS DAS CHAPTUELH

Aqu'èra en l'an mila dos cents e un pauc mai. Per la fèsta de Chalendas, lo senhor Pons avià covidat, en son donjon, sa parentèlha, los trobadors e sos grangièrs dèlh país. I avià mais lo paure monde dèlh village q.ue lurs palhassonas s'acautavan de còtra lo barri dèlh chastelas.

Sofit qu'un pauc davant la messa, en la gleisèta que disian de sant Andiòl, Sènher Jacmon, lo chapelain, devisava ambé son clerjon :

"Doas auchas rostidas, Jauselon?; Las as vistas ?De segur?"

- "Oc -ben, sènher chapelain ;doas auchas coma se pôt pas crèire! Clafidas de lardons e de chastanhas.

- "Jesus-Maria ! E ièu que sèi tant lecarel!E., embé las auchas, de qu'as vist encara, vas la cusina?"

- "Figuratz -vos, que dempèis mèijorn, arrestem pas de plomar de faisans, de gorôtas, de jalhs e de canlhas;; E puèis encara, i a d' ômes das Sant Front qu'an aduèit de troitas dèlh lac d'Arcône

- "Coma son bèlas, aquèlas troitas, Jauselon ?

- "De troitassas, bèlas coma lo bras!"

- "O! Bôn Dièu; Senta Vièrja ! Me sembla de las vèire..

- "A! Monsènher, si vos sacariatz en la genta sala dèlh chastel Jamais de la vida s'es aprestat un revelhon parièr ! Setz bien benaise d'èsser covidat!"

- "Anem, anem mon enfant, Nos chau aparar d'èsser aitant golards. Sobre tot en la nuèit santa de la Nativitat! Vai t-en viste " arrestar " la messa que bien lèu mianuèit sonarà e se chau pas endarrèirar!"

Jusca aqui, tot semblava anar de biais...Mas, escotatz çò que vai sègre ! Darrièr lo morre espompit e los èrs innocents de Jauselon, aquèra lo Diable afinaire que s'èra escondut per faire barotlar lo paure ôme en l'Enfèrn.

"Viste! Viste! De mais en mais viste!" Estapauc, embé l'ajuèda de "Banon", las tres messas de nôstre chapelain endemoniat seguèran lèu adobadas... Après lo darrièr "ite missa est", sènher Jacmon, s'acoitèt d'e s'anar assetar vas la taulada de festa .

E, bien lèu, picava sa forchèta dins l'ala d'una aucha rostida. en nejar sos remòrs dins lo bôn vin dèlh País-bas.

Tant mangèt e beguèt lo paure ôme que moriguet d'un còp de sang dins la nuèit.

Mas quò's que, quand arribèt lo matin a la pôrta dèlh Paradis. vos laissez a penser coma i seguet reçauput!

- " Engara-te de davants mos uèlhs ,cròï crestian que sias", li diguèt sant Pèire. .

A! Te siatz enfulat coma un sodard ! As vodut faire bombança la nuèit santa de Chalendas embé totes aquos senhors e munsurs que pensavan mas de faire ribôta !Ta fauta es bien tròp viausa per faire eissublar tota una vida de vertut ;

Aita ben, te sacaras pas en Paradis davants d'aver passat cent ans èlh Purgatòri.....

E, ! Aquì-o ! Vène de vos dire un cònte , un bôn pauc mensongièr, coma aquèl dèlh Fonse Daudte ,Una istòèra sonjada per las velhadas ,mas que se serià podut passar, i a beicòp de temps, dins lo chastelas daus Chaptuèlh.....

Ma, aiara, cherchatz pas, l'emplacement de la chapèla, Ne'n cala mas la crotz de sant Andiòl!

*Pèire CHAPUS (Sant Julian das Chaptuèlh; Noël 2013)*

### UNE MESSE DE MINUIT AU CHATEAU DES CHAPTEUIL

En l'an mille deux cents et tant, pour la fête de Noël, le seigneur Pons avait invité toute sa parenté, les troubadours et ses fermiers du pays. Il y avait aussi, les pauvres gens du village dont les misérables chaumières se serraient contre le grand rempart de la forteresse.

Donc, un peu avant la messe, dans la petite église dite de saint Andéol, messire Jacmon bavardait avec son enfant de chœur.

- "Deux oies rôties, mon petit Joseph? Tu les as vues? Tu es bien sûr?"

- "Oui, messire chapelain; deux oies magnifiques bourrées de lardons et de châtaignes.

- "Jésus Marie ! Et moi qui suis si gourmand ! Et, en plus des oies, qu'as-tu vu, encore, à la cuisine?"

- "Figurez- vous, que depuis midi, nous n'avons fait que plumer des faisans, des poulettes, des cailles et des oies. Et en plus, les hommes de St Front ont apporté des carpes et des truites du lac d'Arcone (de St Front).

- "Elles étaient grandes comment, ces truites, petit Joseph?"

- "Des truites énormes, longues comme le bras!"

- "Oh! Seigneur Dieu, il me semble de les voir!"

- "Ah! Messire, si vous pouviez entrer dans la salle d'honneur du château ! On n'a jamais préparé un pareil réveillon! Allez! Vous avez bien de la chance d'être invité.

- "Allons, allons mon enfant ! Il nous faut éviter d'être aussi goinfres, surtout pendant la nuit sainte de Noël ! Va bien vite "arrêter" la messe car, bientôt, minuit va sonner et il ne faut pas nous mettre en retard!"

Jusque là, tout semblait bien se passer. Mais, écoutez la suite ! Derrière le visage jofflu et les airs innocents du petit Joseph, c'était le diable trompeur qui s'était caché pour tromper le brave homme et le faire chuter en Enfer !!

" Vite ! Vite ! De plus en plus vite ! "Aussi, avec la complicité du "Cornu ", les trois messes de notre chapelain ensorcelé furent vite expédiées !

Après un dernier "ite missa est" messire Jacmon s'empressa d'aller s'asseoir à la grande table de fêtes. Bientôt, il plantait sa fourchette dans l'aile d'une oie rôtie en noyant ses remords dans le bon vin du Midi.

Le pauvre homme mangea et but tant, et si bien qu'il mourut d'un coup de sang pendant la nuit!

Et, le matin, il arriva à la porte du Paradis, la tête encore pleine du vacarme de la fête. Je vous laisse à penser comment il y fut reçu !

- "Hors de ma vue, mauvais chrétien ! Lui dit Saint Pierre. Ah ! Tu as voulu te saouler comme un soudard et festoyer la sainte nuit de Noël, avec tous ces seigneurs et ces messieurs qui ne pensaient qu'à faire ripaille. Ta faute est trop grande pour faire oublier toute une vie de vertu.

- "C'est pourquoi, tu n'entreras pas au Paradis avant d'avoir passé cent ans au Purgatoire !"

Et voilà ! Je viens de vous dire un conte qui n'a rien de réel, un peu comme celui d'Alphonse Daudet. Une histoire imaginée pour les veillées mais qui aurait pu se passer, il y a très longtemps, dans la forteresse des Chaptueil....

De nos jours, ne cherchez pas l'emplacement de la chapelle. Il n'en reste que la croix de saint Andéol.

*(Inspiré du conte d'Alphonse Daudet " Les trois messes basses)  
Pierre CHAPUIS*



## ÉTAT CIVIL DU 16 JUIN AU 28 DÉCEMBRE 2013

#### Bienvenue :

- GIBERT Coline, Rose  
Le Coudert du Mariou le 21/06/2013
- BERARD Laurine  
St Marsal le 12/09/2013
- BARD CRESPE Tyméo  
Le Betz le 13/09/2013
- WOJCIK Elia  
Le Fraisse le 24/09/2013
- FAURE Orane, Marie-Lou  
La Chapuze le 21/10/2013
- LIOGIER Antoine, Mickaël, Alain  
Le Betz le 01/11/2013
- DEFAY Valentin  
Chanalès le 14/11/2013
- FAVRE-REGUILLON Titouan Basile  
44, rue Chaussade le 22/11/2013
- BERARD Noé  
St Marsal le 03/12/2013

#### Souvenir de :

- PHILIBERT Gilles, Jean-Pierre  
Rocherols, le 25/07/2013
- ALLOUCHI Hammadi  
Maison de retraite, le 25/07/2013
- PIC Yvonne  
Maison de retraite, le 12/11/2013
- VIDAL Jacques, Joseph, Felix  
Maison de retraite  
Le 04/12/2013

#### Transcriptions de décès :

- BELMIRO Carlos, Alberto  
19, Le Tabagnon  
Le 30/06/2013

- BRIVES Jeanne Marie Thérèse  
Maison de convalescence  
« l'Hort des Meyllerines », le 12/07/2013
- BARRIOL Marguerite Marie Victoria  
Les Rials  
Le 22/07/2013
- ROMEAS Marie Céline  
Maison de retraite, le 11/08/2013
- MOREL Sylvain Raymond Christian  
Le Ruisseau, le 15/08/2013
- REYNAUD Georges  
Maison de retraite  
Le 30/08/2013
- REY Dominique Claude Marie  
Neyzac, le 30/08/2013
- KLYNIEC Françoise  
Grange, le 21/09/2013

#### Félicitations :

- SEEGER Laurent Gilbert Christian et GERENTON Vitaline, le 13/07/2013
- ROUBIN David et GRAND Céline  
Le 17/08/2013
- SALVI Mickaël Jean-Pierre Nicolas et LOUBET Cécile Hélène Fabienne  
Le 14/09/2013
- SANIAL Patrice et CERVANTES Marianne, le 28/09/2013
- COLOMBET Lionel et ANDRE Christelle, le 5/10/2013
- REYNAUD Florent et PEYRARD Francine, le 5/12/2013
- LAGER Frédéric et FERTÉ Marie  
le 28/12/2013

## LE COIN DU PATOIS

### LA BURLA

La « burlà » dei Mezenc, dei Testavoeyre, de chàn de pis m'agradà.  
Amé mé mezurà embé z'èlà bien acassad.  
La burlà plourà è urlà soubre la mountànha,  
Plourà soubre lai barbelotàs dé la primà,  
Plourà coumà en lensoù blanch coumà la gimà,  
Urlà per bouchà routàs è chamis  
Boufà coumà si voulio aplanà tout lou país  
Urlà en passent soubre las palhissàs èlai loùjissàs,  
S'arestà jamai ; neit è jour  
Fai ouzi soun esfralhàntà muzicà ;  
Giprà ma barbà è lous abrés deinüdados.  
Lous paizans sé ténàn arondà las chaminèlhàs  
En espeitent lou bouon tems dé las felhàs.  
S'arestaro mà en abriau,  
E lai barbelotàs tournaron flouri en Meigau !



### LA BURLE

La « burle » du Mézenc, du Testavoeyre, de Champ de Pin me plaît.  
J'aime me mesurer à elle bien couvert.  
La « burle » pleure et hurle sur la montagne ;  
Elle pleure sur les jonquilles du printemps,  
Elle pleure comme un linceul blanc comme la crème,  
Elle hurle pour boucher routes et chemins  
Elle souffle comme si elle voulait aplanir tout le pays  
Elle hurle en passant sur les toits de chaume et les toits de lauze,  
Elle ne s'arrête jamais ; nuit et jour  
Elle fait entendre son effrayante musique ;  
Elle givre ma barbe et les arbres dénudés.  
Les paysans se tiennent près des cheminées,  
En attendant le beau temps des feuilles.  
Elle ne s'arrêtera qu'en avril  
Et les jonquilles reflouriront au Meygal.

*Pierre LHOSTE*